



MOYENS PRÉVENTIFS : COMMENT LIMITER L'INSTALLATION DES ADVENTICES VIVACES ?

Les moyens préventifs ont pour objectif de limiter la propagation des adventices. Ils sont communs à toutes les adventices vivaces, même si leur importance et leur effet peuvent varier en fonction de l'adventice étudiée. Les adventices vivaces étant capables de se reproduire par la propagation des graines et la multiplication végétative, ces deux modes de reproduction permettent l'introduction des adventices vivaces dans de nouvelles zones.

Eviter la dissémination des adventices vivaces

INTRODUCTION PAR LES GRAINES

Par les semences



Des graines d'adventices peuvent être introduites dans une parcelle par l'intermédiaire de semences contaminées. Ce mode d'introduction est relativement courant pour le chiendent car ses semences sont très similaires à celles de certaines céréales et graminées fourragères, mais toutes les adventices sont concernées.

⇒ Levier : utiliser des semences triées.

Par les effluents d'élevage



Des graines d'adventices peuvent être contenues dans les fourrages. Le risque est que ces graines soient ingérées par les animaux et soient ensuite introduites dans les champs lors de l'épandage des effluents d'élevage.

⇒ Levier : composter les fumiers et lisiers.

Cette technique a fait ses preuves, mais son efficacité dépend grandement des conditions de compostage : la période de fermentation doit être suffisamment longue et à température suffisamment élevée. **Exemple du rumex** : le fumier doit être maintenu à une température de 45-50°C pendant 3 à 4 semaines pour que les graines de rumex perdent leur capacité à germer (Pötsch et Krautzer, 2000).

A partir des bordures de champs



La contamination peut aussi avoir lieu à partir des bordures de champs. Les graines des plantes-mères (situées en bordures de champ) sont disséminées progressivement de proche en proche. Au fur et à mesure des disséminations, les graines finissent par atteindre la parcelle.

⇒ Levier : surveiller les bordures de champs et faucher si besoin.

Par le vent



Ce mode de dissémination concerne principalement les espèces dont les graines sont adaptées au transport par le vent, comme le chardon. La dissémination peut se faire à partir de parcelles proches (cultivées ou en jachère), si ces parcelles hébergent des adventices vivaces qui montent en fleurs et produisent des graines.

⇒ Levier : surveiller les zones alentours et faucher si besoin, implanter des haies.

Par la moissonneuse-batteuse



Des semences d'adventices peuvent être introduites par la moissonneuse-batteuse. Des graines restent dans le batteur et contaminent les parcelles récoltées ensuite.

⇒ Leviers : commencer la récolte par les parcelles les moins infestées, desserrer les contre-batteurs à la récolte d'une parcelle où les adventices sont à grenaison pour limiter la chute de graines sur le sol, nettoyer la moissonneuse.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la dissémination des graines par le vent n'est pas le principal mode d'introduction des adventices vivaces dans de nouvelles zones. Les modes de dissémination les plus courants sont les semences, les effluents d'élevage et l'introduction à partir des bordures des champs.

► INTRODUCTION

PAR FRAGMENTS RACINAIRES

L'introduction d'adventices vivaces dans de nouvelles zones peut également avoir lieu par le transport de fragments racinaires. Il arrive fréquemment que les fragments racinaires adhèrent aux roues des machines agricoles ou aux outils de travail du sol, et soient disséminés de cette manière.

⇒ Levier : être attentif au nettoyage du matériel après utilisation dans une parcelle à problématique vivaces.



Ligne de chardons, disséminés par les outils de travail du sol

limiter la progression des adventices vivaces dans la parcelle

Si l'introduction d'adventices vivaces n'a pas pu être empêchée, des cultures concurrentielles peuvent être implantées pour affaiblir les adventices vivaces et empêcher leur expansion. Il faut choisir des cultures capables de concurrencer les adventices pour l'accès à l'eau et aux éléments nutritifs ou pour l'accès à la lumière, c'est-à-dire des cultures à enracinement profond ou à couvert dense.

L'implantation d'une culture à couvert dense est efficace quelque soit l'espèce. Les adventices ont plus de difficultés à faire de la photosynthèse et leur développement est limité.

L'implantation d'une culture à enracinement profond est efficace uniquement sur les adventices à enracinement profond. La culture va prélever ses ressources à une profondeur où seules les racines de l'adventice sont présentes et va la concurrencer pour l'accès à l'eau et aux éléments nutritifs.

Les espèces à départ précoce au printemps sont également à favoriser, car elles vont couvrir le sol avant que les adventices ne soient développées et les concurrencer pour l'accès à la lumière.

Des fauches répétées peuvent être réalisées en présence d'espèces concurrentielles. On considère l'association des deux pratiques (espèce concurrentielle + fauches) comme un moyen curatif. C'est le cas pour la luzerne.

L'implantation d'espèces concurrentielles permet d'augmenter l'efficacité d'une stratégie de gestion des adventices vivaces mise en place à l'échelle du système de culture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGRIDEA ; 2011. Rumex. Fiche technique.

CREMER C., KNODEN D., STILMANT D., LUXEN P. ; 2007. Le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes. Les livrets de l'agriculture n°17.

DUVAL J. ; 2005. Moyens de lutte au chiendent (*Elytrigia repens*) en production biologique.

WEILL A. ; 2005. Moyens de lutte au chardon des champs en agriculture biologique

WEILL A., CLOUTIER D., DUVAL J. ; 2005. Moyens de lutte au laiteron des champs (*Sonchus arvensis*) en production biologique.